



AMENAGEMENT ET RENOVATION DE L HABITAT

(Siret : 78990147700024)

M. TOUR

13 RUE DU FOND DES PRES
91460 MARCOUSSIS

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPV 36 (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 06 juillet 2023 au 06 juillet 2024

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 15/03/2023 : AP758581 - GENERALI IARD (Paris)
- décennale au 15/03/2023 : AP758581 - GENERALI IARD (Paris)

QualiPV module Bât (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétences intégration au bâti et pose en surimposition)

Période couverte par le certificat : 06 mai 2023 au 06 mai 2024

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 15/03/2023 : AP758581 - GENERALI IARD (Paris)
- décennale au 15/03/2023 : AP758581 - GENERALI IARD (Paris)



Numéro QualiPV : QPV/71290

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 06 juillet 2023

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



QualiPV est un signe de qualité géré par Quali'EnR.

L'association Quali'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 06 juillet 2025 pour QualiPV 36 (probatoire), 06 mai 2025 pour QualiPV module Bât (probatoire)